



DOUCET, BETH & ASSOCIES (DBA)

**ASSOCIATION ACTIONS DE SOLIDARITE INTERNATIONALE
(A.S.I.)**

5 RUE LEBON – 75017 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

À l'Assemblée Générale de l'association A.S.I.

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 01/11/2020, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association A.S.I. relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthode comptable : Changement de méthode d'évaluation et de présentation » de l'annexe des comptes annuels au titre de l'exercice 2025 concernant le changement de comptabilisation et de présentation comptable résultant de l'application des règlements ANC n° 2022-06 et ANC n° 2023-03.

12-14 Rue de l'Eglise - 75015 PARIS – Tél. : 01 45 79 41 24 – Contact : m.peronny@crowe-dba.fr

S.A.S. AU CAPITAL DE 41161,25 euros, inscrite au tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris et de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris

SIREN B 302 588 025 R.C.S. PARIS - TVA intracommunautaire : FR 63 302 588 025 - DOUCET, BETH & ASSOCIES est une filiale de RSA, qui est membre du réseau CROWE GLOBAL.

Nous attirons également votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Comptabilisation d'un don en nature de matériel immobilisé » de l'annexe des comptes annuels au titre de l'exercice 2025 concernant l'application du règlement ANC n°2018-06 pour l'immobilisation de biens reçus en dons en nature.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des produits.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises

individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 10 juin 2026

DOUCET, BETH ET ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Représentée par Nathalie ELIO



Annexe au rapport :
Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2 545	2 545		
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.	153 352	5 282	148 070	
	Autres immobilisations corporelles	3 600	3 600		
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes	13 720		13 720	13 720
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	Immobilisations financières				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	7 440		7 440	4 695
COMPTES DE REGULARISATION	Total II	180 657	11 427	169 230	18 416
	Stocks et en-cours				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	467 465		467 465	346 711
	Charges constatées d'avance	2 940		2 940	2 474
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
TOTAL GENERAL (I à VI)	Disponibilités	36 728		36 728	95 803
	Total III	507 133		507 133	444 989
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VI)				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	687 790	11 427	676 363	463 404

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

Bilan Passif

		Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise			
	Fonds propres statutaires			
	Fonds propres complémentaires		140	
	Fonds propres avec droit de reprise			
	Fonds propres statutaires			
	Fonds propres complémentaires			
	Ecarts de réévaluation			
	Réserves			
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves pour projet de l'entité			
	Autres			
	Report à nouveau		17 660	17 562
	Excédent ou déficit de l'exercice		1 812	98
	Situation nette (sous-total)		19 611	17 660
	Fonds propres consommables			
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
	Total I		19 611	17 660
Autres fonds propres	Fonds non remboursables			
	Avances conditionnées			
	Droits du concédant			
	Total II			
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations			
	Fonds dédiés		112 663	
	Total III		112 663	
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	Total IV			
DETTES	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		176	
	Emprunts et dettes financières divers		22 100	77 500
	Instruments financiers à terme			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		13 540	22 859
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales		60 050	29 955
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes			
	Produits constatés d'avance		448 223	315 431
	Total V		544 089	445 745
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (VI)			
	TOTAL GENERAL (I à VI)		676 363	463 404

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	360	100
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	55 947	2 803
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	379 541	523 385
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	362 538	180 133
	Mécénats	5 665	3 686
	Legs, donations et assurances-vie	37 469	
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	10 087	11 563
Total des produits d'exploitation		851 608	721 669
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	360 683	328 371
	Aides financières	12 869	16 673
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 372	
	Salaires	300 612	304 944
	Cotisations sociales	50 225	54 985
	Dotation aux amortissements et dépréciations	5 282	
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	112 663	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	6 958	7 381
Total des charges d'exploitation		850 663	712 354
RESULTAT D'EXPLOITATION		945	9 316

Compte de Résultat

2 / 2

Règlement ANC 2022-06

31 / 12 / 2025

31 / 12 / 2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		945	9 316
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	867	2 184
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers		867	2 184
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		867	2 184
RESULTAT COURANT avant impôts		1 812	11 500
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		11 402
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(11 402)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		852 475	723 853
TOTAL DES CHARGES		850 663	723 756
EXCEDENT ou DEFICIT		1 812	98
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Préambule

Annexes aux comptes annuels avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **676 363** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **852 475** euros
 - un total charges de **850 663** euros
 - dégage un résultat de **1 812** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2025**
- finit le **31/12/2025**
- et a une durée de **12** mois.

L'association Actions de Solidarité Internationale (ASI) est une association qui pilote des projets de prise en charge des jeunes filles des rues en République du Congo.

Ces principaux objectifs sont :

- L'élaboration de programmes adaptés aux spécificités culturelles et sociales locales ;
- Création de programmes novateurs, efficaces, durables et reproductibles ;
- Encouragement d'une participation active des leaders locaux pour une gestion autonome des projets à long terme.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03 modifié par l'ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n°2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Ainsi que les règlements ANC n° 2023-03 modifiant divers règlements de l'ANC, règlement ANC n° 2024-07 relatif à la distinction « dettes / autres fonds propres » modifiant divers règlements de l'ANC.

Méthode de détermination des produits

Les conventions de financement sont comptabilisées à leur signature. Les produits liés aux conventions pluriannuelles sont comptabilisées en fonction de l'avancement des projets à la date de clôture. Les fonds non consommés destinés aux activités des années suivantes sont reportés en produits d'avance.

Méthode de détermination des fonds dédiés :

Les ressources reçues assorties d'une affectation précise par le financeur sont comptabilisées en produits lors de leur encaissement. La fraction non utilisée à la clôture de l'exercice est inscrite en fonds dédiés conformément au règlement ANC n°2018-06. Les fonds dédiés sont repris au compte de résultat au rythme de la réalisation des dépenses correspondant à l'objet de l'affectation.

ACTIF IMMOBILISE

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

Règles et Méthodes Comptables

ACTIF CIRCULANT

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

PASSIF

La présentation des fonds propres dans le bilan est normée dans le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé « excédent » et le résultat négatif « déficit ». L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds propres avec ou sans droit de reprise

Comptabilisation d'un don en nature de matériel immobilisé

L'association a reçu un don en nature de matériel agricole pour un total de 116 680.49 €.

Ce don figure en produits (compte 754100) et en immobilisations (compte 215400).

Afin d'étaler le produit sur la durée d'utilisation du matériel, le règlement ANC n° 2018-06 permet de reporter le produit d'un don en nature destiné à un usage durable en fonds dédiés sur investissements (compte 196000). Un fonds dédié a été créé pour un montant de 112 662.50 €, déduction faite de la première année d'amortissements, il sera repris sur la durée de l'amortissement pratiqué.

Changement de méthode d'évaluation et de présentation

L'association a adopté, pour la première fois, le règlement ANC 2022-06 relatif aux comptes annuels. Ce règlement a entraîné des modifications de la méthode de comptabilisation de certains éléments. Les impacts de ces changements ont été pris en compte dans les états financiers de l'exercice 2025, conformément aux dispositions du règlement. Ces impacts ne sont pas significatifs.

Règles et Méthodes Comptables

Evènements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Dans les difficultés constatées

Les conditions économiques restent difficiles, marquées par des pénuries régulières d'électricité et de carburant et ce sur Libreville, Brazzaville et Pointe Noire principalement. Par ailleurs le réseau internet est de qualité médiocre avec de fréquentes coupures.

La fin de l'année a été marquée par un climat politique et policier tendu du fait de l'approche des élections de mars 2026.

L'insécurité, a rendu le travail des équipes mobiles difficile et parfois dangereux, notamment à Pointe-Noire (où certaines maraudes ont dû être annulées) et à Libreville (où les maraudes sont désormais réalisées l'après-midi).

L'augmentation importante des coûts de santé, de nourriture et de transport essentiels à une prise en charge de qualité reste d'actualité avec une inflation persistante

Les points forts du programme

L'activité des centres et les rencontres en rue des jeunes filles mineures sont toujours en augmentation du fait de la non amélioration de la situation socioéconomique du pays.

Les améliorations importantes apportées aux locaux et aux conditions de vie dans les centres, en particulier celui de Brazzaville : nouveau centre pris en charge en juin, les centres de Pointe – Noire et Brazzaville ont bénéficié de décorations murales portraits de Bénéficiaires réalisé en atelier sous la direction de l'artiste Française Mathilde Polidori.

L'ensemble des secteurs de prise en charge a présenté une nette augmentation de son activité.

La forte mobilisation des équipes d'ASI, pleinement engagées autour de la prise en charge des bénéficiaires a permis à effectif constant d'augmenter le nombre de bénéficiaires prises en charge. L'association intervient également dans le pays du Gabon.

Il faut souligner enfin que l'action d'ASI est permise grâce aux partenariats suivants :

L'AFD avec laquelle nous avons réalisé la dernière année de la phase 3

Nous avons donc travaillé grâce aux bailleurs suivants

La Mairie de Paris

Total Energies

La fondation SODEXO Stop Hunger

Projet CFAO

Projet SC log

Projet Mayo et bien évidemment l'appui de nos donateurs privés

Le projet de refuge et de formation agricole a continué son chemin.

Le Conseil d'administration d'ASI a validé l'ensemble de la démarche.

Nous avons reçu un don important de matériel agricole qui nous permettra de travailler sur plusieurs années

Enfin, l'entreprise Mercuria a donné son accord de principe pour financer en 2026-2028 l'ensemble des investissements dans le cadre du volet social de son projet d'entreprise

Règles et Méthodes Comptables

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	2 545					2 545
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 545					2 545
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			153 352			153 352
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 600					3 600
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	13 720					13 720	
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		17 320		153 352			170 673
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	4 695		2 744			7 440
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 695		2 744			7 440
TOTAL		24 561		156 096			180 657

Amortissements

Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Autres				2 545	2 545
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				2 545	2 545

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels			5 282		5 282
	Autres Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier		3 600			3 600
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 600	5 282		8 882

TOTAL			6 145	5 282		11 427
-------	--	--	-------	-------	--	--------

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	7 440		7 440
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	447 000	145 000	302 000
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	20 465	20 465	
	Charges constatées d'avance	2 940	2 940	
TOTAL DES CREANCES		477 845	168 405	309 440
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	176	176		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	22 100	22 100		
	Fournisseurs et comptes rattachés	13 540	13 540		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	16 107	16 107		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	43 903	43 903		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	40	40		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes				
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	448 223	16 050	130 173	302 000
TOTAL DES DETTES		544 089	111 916	130 173	302 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice		30 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		85 400			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		68 419
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		11 222
Fournisseurs - fact. non parv.	11 222	
Dettes fiscales et sociales		57 198
Dettes provis. pr congés payer	4 182	
Personnel-Ch.à payer-Pr.à rec.	11 882	
Charges sociales s/congès	1 626	
Organismes sociaux-ch.a payer	39 507	

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		467 465
Autres créances		467 465
Etat-Subventions a recevoir	447 000	
Produits a recevoir	20 465	

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

Variation des Fonds Propres

Règlement ANC 2022-06	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise			140		140
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	17 562	98			17 660
Excédent ou déficit de l'exercice	98	(98)	1 812		1 812
Situation nette	17 660		1 952		19 611
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	17 660		1 952		19 611

L'association ASI a reçu 140,10 € de dévolution de l'association Club M.E.R. suite à sa fin d'activité.

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31 / 12 / 2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			2 940
CCA Loyer		2 744	
CCA assurance		196	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			2 940

--

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31 / 12 / 2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			448 223
		310 173	
AFD		16 050	
Perenco		122 000	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			448 223

--

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

Concours publics et subventions

31/12/2025	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex .
Concours publics et subventions						
Concours publics						
Subventions d'exploitation			90 000		289 541	379 541
Subventions d'investissement						
TOTAL			90 000		289 541	379 541

Détail concours publics et subventions

Libellé	Concours publics	Subventions d'exploitation	Subventions d'investissement
Total		65 553	
Sodexo		29 900	
Mairie de Paris		90 000	
Perenco		14 827	
AFD		172 646	
Fondation Leo Lagrange		2 400	
Reiper		4 215	
Totalisation		379 541	

Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger

31/12/2025

Etat du contributeur	Date	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou ind.	Mode de paiement	Montant ou valorisation
			Cf. Détail1 de l'Etat du contributeur			
						150 519
			Cf. Détail2 de l'Etat du contributeur			
						111 370

Détail1-Avantages/ressources de l'Etat du contributeur
au 31/12/2025

Etat du contributeur	Date	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou ind.	Mode de paiement	Montant ou valorisation
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	13/02/2025	Autre personne morale	Don	Direct	Virement bancaire	14 171
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	23/04/2025	Autre personne morale	Don	Direct	Virement bancaire	44 456
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	14/05/2025	Autre personne morale	Don	Direct	Virement bancaire	8 791
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	22/09/2025	Autre personne morale	Don	Direct	Virement bancaire	32 984
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	29/09/2025	Autre personne morale	Don	Direct	Virement bancaire	29 252
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	20/10/2025	Autre personne morale	Don	Direct	Virement bancaire	20 865
Totalisation						150 519

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

Détail2-Avantages/ressources de l'Etat du contributeur
au 31/12/2025

Etat du contributeur	Date	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou ind.	Mode de paiement	Montant ou valorisation
CONGO	01/01/2025	Autre personne morale	Contribution financière	Direct	Virement bancaire	65 553
CONGO	31/12/2025	Personne physique	Autre ressource pécuniaire	Direct	Autre mode de paiement	8 943
CONGO	31/12/2025	Personne physique	Don	Direct	Autre mode de paiement	5 555
CONGO	31/12/2025	Personne physique	Autre ressource pécuniaire	Direct	Autre mode de paiement	27 698
CONGO	31/12/2025	Autre personne morale	Contribution financière	Direct	Virement bancaire	3 621
Totalisation						111 370

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

Autres informations

Honoraires du commissaires aux comptes :

Au titre de la mission de contrôle légal des comptes 2025, les honoraires du commissaires aux comptes s'élèvent à 8 638 euros.

Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances, et crédits alloués, engagement en matière de retraite, pensions ...) :

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative à "l'engagement éducatif", le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 52 828,99 euros en 2025.

Engagements hors bilan : il n'y a pas d'engagement hors bilan

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

Compte de Résultat par Origine et Destination

1/2

31/12/2025

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		12 mois	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	1.1 Cotisations sans contrepartie	360	
	1.2 Dons, legs et mécénat		
	- Dons manuels	362 538	362 538
	- Legs, donations et assurances-vie	37 469	37 469
	- Mécénat	5 665	5 665
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
	2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	2.1 Cotisations avec contrepartie		
	2.2 Parrainage des entreprises		
	2.3 Contributions financières sans contrepartie		
	2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	66 901	
	3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	379 541	
	4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
	5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
Total des produits par origine		852 475	405 673
CHARGES PAR DESTINATION	1 - MISSIONS SOCIALES		
	1.1 Réalisées en France		
	- Actions réalisées par l'organisme	4 500	
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France		
	1.2 Réalisées à l'étranger		
	- Actions réalisées par l'organisme	811 654	483 826
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger		
	2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public		
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
	3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	29 227	29 227
	4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	5 282	5 282
	5 - IMPOT SUR LES BENEFICES		
	6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		
	7 - VNC DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES		
	7.1 Autres produits liés à la générosité du public		
	7.2 Autres produits non liés à la générosité du public		
Total des charges par destination		850 663	518 335
EXCEDENT OU DEFICIT		1 812	(112 663)

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

Compte de Résultat par Origine et Destination 2/2

		31/12/2025
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		12 mois
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
	Bénévolat	
	Prestations en nature	
	Dons en nature	
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
	3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	
	Prestations en nature	
	Dons en nature	
Total des produits par origine		
CHARGES PAR DESTINATION	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	
	Réalisées en France	
	Réalisées à l'étranger	
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	
	3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	
Total des charges par destination		

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat
et du compte de résultat par origine et destination 1/2

Règlement ANC 2022-06

	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionne ment	Dotations aux provisions et dépréciations	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques		Total compte de résultat au 31/12/2025
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					Aut pdts liés à la gsité du public	Aut pdts non liés à la gsité du public	
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes									
Règlement ANC 2022-06													
Achats de marchandises													
Variation de stock													
Achats de mat. approv.													
Variation de stock													
Aut. achats et chges ext.	4 500		328 328				27 855						360 683
Aides financières			12 869										12 869
Impôts, taxes et vrst ass.							1 372						1 372
Salaires			300 612										300 612
Cotisations sociales			50 225										50 225
Dot. aux amts et dép.								5 282					5 282
Dotations aux provisions													
Reports en fonds dédiés			112 663										112 663
Valeurs des immos cédées													
Autres charges			6 958										6 958
Charges financières													
Charges exceptionnelles													
Part. salariés aux résultats													
Impôt sur les bénéfices													
TOTAL	4 500		811 654				29 227	5 282					850 663

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires en nature
du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination

2/2

	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	Total compte de résultat au 31/12/2025
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens					
Prestations en nature					
Personnel bénévole					
TOTAL					

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

1/2

31/12/2025	
EMPLOIS PAR DESTINATION	12 mois
EMPLOIS DE L'EXERCICE	
1 - MISSIONS SOCIALES	
1.1 Réalisées en France	
- Actions réalisées par l'organisme	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	
1.2 Réalisées à l'étranger	
- Actions réalisées par l'organisme	483 826
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	29 227
TOTAL DES EMPLOIS	513 053
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	5 282
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	
TOTAL	518 335

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

31/12/2025	
RESSOURCES PAR ORIGINE	12 mois
RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
1.1 Cotisations sans contrepartie	
1.2 Dons, legs et mécénat	
- Dons manuels	362 538
- Legs, donations et assurances-vie	37 469
- Mécénat	5 665
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	
TOTAL DES RESSOURCES	405 673
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	(112 663)
TOTAL	518 335
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

(Loi n° 91-772 du 7 août 1991 et article 4-1 de la loi du 2 janvier 1907 concernant l'exercice public des cultes)

2/2

31/12/2025

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	12 mois		
	Total	dont activité autres que celles en relation avec l'exercice public d'un culte	dont activité en relation avec l'exercice public d'un culte
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			
Réalisées en France			
Réalisées à l'étranger			
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			
TOTAL			

Tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public

31/12/2025

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	12 mois		
	Total	dont activité autres que celles en relation avec l'exercice public d'un culte	dont activité en relation avec l'exercice public d'un culte
FONDS DEDIES LIES A LA GSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE			
(-) Utilisation			
(+) Report			
FONDS DEDIES LIES A LA GSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	112 663		

31/12/2025

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	12 mois		
	Total	dont activité autres que celles en relation avec l'exercice public d'un culte	dont activité en relation avec l'exercice public d'un culte
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL			

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS